Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse publique cantonale vaudoise de chômage reçoit la certification ISO 9001

A l'heure des prévisions économiques pessimistes et de l'augmentation inquiétante du nombre de chômeurs, la Caisse publique cantonale vaudoise de chômage (CPCVC) mise résolument sur la qualité. Désormais officiellement certifiée ISO 9001, elle est la première Caisse de chômage de Suisse romande à recevoir cette distinction.

Sur le plan suisse, seul le Canton de Soleure bénéficie pour l'instant de cette norme, qui atteste du professionnalisme et de la qualité de l'organisation, du travail et des services fournis.

Il a ainsi été reconnu que la CPCVC " disposait de collaborateurs formés, disponibles et efficaces, de méthodes de travail précises tout en étant régulièrement évaluées et que, sur la base d'un management participatif, elle visait à l'accomplissement de sa politique qualité. En faisant siennes les attentes de ses clients, la Caisse tend à l'atteinte de trois objectifs, soit la rapidité, la proximité et la qualité ".

En 2001, la CPCVC a indemnisé plus de 12'000 chômeurs et 200 entreprises pour un montant de 155 millions, représentant plus de 70'000 paiements. La CPCVC occupe 60 collaborateurs et se trouve en phase de recrutement en raison des prévisions économiques moroses.

Sur la base d'un mandat de prestation conclu avec la Confédération, elle a obtenu un bonus de 500'000 francs, montant qui se révèle le plus important de Suisse. La Caisse de chômage publique vaudoise est la Caisse du Canton qui effectue le plus de paiements rapides, 91,3% des paiements étant versés le mois courant ou le mois suivant.

Durant ces trois dernières années, la Caisse de chômage a mené à bien différents projets qui s'intègrent à la démarche qualité, dont l'ouverture d'agences à Morges, Vevey, Aigle et Orbe. De plus, toutes les agences sont dorénavant ouvertes à tous, sans distinction de domicile. En outre, les collaborateurs ont reçu une formation qui leur assure une polyvalence leur permettant de traiter tous les dossiers de manière autonome.

Enfin, un secteur de révision interne a été créé ainsi qu'une hot-line mise à la disposition des différents partenaires de la Caisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 octobre 2002

François Chanson, chef de la Caisse publique vaudoise cantonale d'assurance chômage, Tél. 021/316'60'51 - consulter également le site Internet www.emploi.vd.ch